



Monsieur François BAROIN

Président de l'Association des Maires de
France et des Présidents d'intercommunalité
41, quai d'Orsay
75007 PARIS

Pamandzi, le 28 décembre 2018

N/Réf : MH/CC- 2018/230

Objet : Journées Outre-mer- Congrès AMF

Monsieur le Président,

En ma qualité d' élu communal et intercommunal, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour la teneur et la qualité des interventions et débats qui ont eu lieu lors du 101 congrès de l'AMF et auxquels j'ai pu personnellement assister. Ce rendez-vous, devenu incontournable, nous rappelle chaque année combien nos prérogatives d' élu de collectivité posent interrogations et inquiétudes et combien il est nécessaire de pouvoir se réunir afin de trouver des solutions idoines et pérennes au profit de nos administrés et pour mener à bien nos missions.

En ma qualité de Président d'Interco' Outre-mer, représentant d'intercommunalités de l'Océan indien et des Antilles-Guyane, je tiens également à vous faire part, humblement, de quelques observations soulevées par nos élus concernant plus particulièrement la journée outre-mer.

Le format initial (à l'époque de la journée à l'Hôtel de Ville de Paris) au sein duquel les participants pouvaient réellement s'exprimer et se retrouver est fortement regretté. Il permettait un dialogue plus « plus ouvert » entre participants et intervenants. Des motions étaient votées à l'issue de ces journées, preuve d'un véritable travail de concertation et de réflexion entre élus ultramarins et l'AMF. Dans cette logique, il pourrait être envisagé cette journée regroupant la tenue d'une séance plénière qui serait suivie d'ateliers-forums dédiés à l'Outre-mer. Ce format permettrait d'être au plus proche des réalités des territoires ultramarins en proposant des thématiques spécifiques liées aux préoccupations du moment.

Considérant que cette journée est pleinement intégrée au Congrès, nous estimons qu'elle a toute sa place pour être organisée Porte de Versailles et non plus au Sénat où les salles ne permettent pas d'être tous réunis lors des séances plénières. Cette solution permettrait à l'ensemble des élus ultramarins

Interco' Outre-mer
CCPT- Rue PPF
BP 74- 97 615 Pamandzi

www.interco-outremer.fr/ contact@interco-outremer.fr



présents au Congrès des Maires d'y participer et également aux Maires de Métropole qui le souhaiteraient. L'organisation de nos journées annuelles Interco' nous rappelle systématiquement combien il est important et enrichissant de mettre en commun les expériences et échanger sur les spécificités et similitudes entre territoires ultramarins entre eux et aussi avec les territoires métropolitains.

Enfin nous regrettons vivement la faible représentation des parlementaires ultramarins alors qu'une grande majorité d'entre eux étaient présents dans le format initial. Il nous semble essentiel que les échanges et débats soient suivis et enrichis de la présence de nos représentants et détenteurs du pouvoir législatif.

Interco' Outre-mer connaît l'engagement de l'AMF en faveur des territoires ultramarins, c'est pourquoi je me permets aujourd'hui de vous faire part de ces quelques observations. Je me tiens tout naturellement à votre disposition pour en discuter avec vous et vos équipes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Mikidache HOUMADI


Président d'Interco' Outre-mer

